

FORMATION REMÈDES NATURELS POUR LE CHIEN ET LE CHEVAL

Durée de la formation : 3 jours, soit 22h30

Prérequis : -

Présentation :

Au cours de cette formation vous apprenez à utiliser avec toutes les précautions nécessaires les remèdes naturels les plus courants pour votre chien et votre cheval en complément des traitements vétérinaires classiques, sur la base du diagnostic vétérinaire ou dans le maintien du bien-être de l'animal.

En complément de la médecine vétérinaire classique vous apprenez à utiliser une liste de plantes, d'huiles essentielles, d'hydrolats, de produits de la ruche, d'argiles, de remèdes homéopathiques, de macéras de bourgeons, etc... adaptés aux affections courantes et en prévention de troubles.

L'ensemble des conseils d'utilisation des remèdes proposés dans ce stage se basent sur les connaissances vétérinaires de référence et les précautions d'emploi sont soulignées afin de veiller à ne pas causer de dommages ou de risque d'intoxication avec ces produits qui bien que naturels ne doivent pas être utilisés n'importe comment.

Les règles d'hygiène liées à la préparation et à la conservation des synergies de plantes, d'huiles essentielles et mixtures seront étudiées. L'utilisation des remèdes naturels proposés dans ce stage entre dans la catégorie des soins à but non thérapeutique.

- **Objectifs de la formation**

La formation intitulée « Remèdes naturels pour le chien et le cheval » proposée par notre organisme s'adresse au public le plus large, toute personne souhaitant acquérir les connaissances en rapport à l'utilisation des remèdes naturels tels que les plantes, les huiles essentielles, l'argile, les produits de la ruche pour les chiens et les chevaux qu'elle soit dans un métier en lien ou simple particulier.

Le but de la formation est de former les stagiaires à sélectionner et utiliser convenablement les remèdes naturels qui peuvent s'appliquer aux problématiques de leur animal.

L'action de formation entre dans la catégorie des actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances (prévue à l'article L.6313-1 du code du travail).

Centre Namasté, formation au bien-être animalier

www.namaste-formation.com - centrenamasteformation@gmail.com

233 Route de la Vallée, 76 590 Torcy Le Grand

N° Siret : 531 646 131 00031 - APE/NAF : 8532Z - TVA non applicable

Dispensé d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) et au répertoire des métiers (RM)

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 23 76 04963 76 auprès du Préfet de la région Haute-Normandie

- Programme de la formation

Programme de 3 jours de stage, soit 22h30 de formation

	Matin 9h-12h30	Après-midi 13h30-17h30
1er jour	<ul style="list-style-type: none"> • Définition de la Naturopathie • Notions de physiologie 	<ul style="list-style-type: none"> • Notions de psycho-somatique • Les produits de la ruche
2ème jour	<ul style="list-style-type: none"> • Les plantes médicinales : les plantes, les huiles essentielles, les hydrolats • Les macéras de bourgeon 	<ul style="list-style-type: none"> • Les algues médicinales • L'extrait de pépin de pamplemousse • L'argent colloïdal • Les vinaigres • Les argiles
3ème jour	<ul style="list-style-type: none"> • Les remèdes homéopathiques • Etudes de cas chez les animaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Étude de cas chez les animaux • Test de compréhension

Centre Namasté, formation au bien-être animalier

www.namaste-formation.com - centrenamasteformation@gmail.com

233 Route de la Vallée, 76 590 Torcy Le Grand

N° Siret : 531 646 131 00031 - APE/NAF : 8532Z - TVA non applicable

Dispensé d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) et au répertoire des métiers (RM)

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 23 76 04963 76 auprès du Préfet de la région Haute-Normandie

POINTS COMMUNS À TOUTES NOS FORMATIONS

- **Moyens pédagogiques**

Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

L'action de formation aura lieu au Centre Namasté, 233 Route de la Vallée 76 590 Torcy le Grand, elle est organisée pour un effectif de 8 stagiaires maximum.

Les cours seront dispensés par une équipe de professionnels en techniques holistiques animalière et humaine. Les diplômes, titres ou références des personnes chargées de la formation sont indiqués ci-dessous :

Hautbois Charlotte, ostéopathe animalier, juriste d'entreprise, interprète animalier, Magnétiseuse, Directrice du centre de formation.

Morice Nicolas, Comportementaliste canin, ostéopathe animalier.

Simon Laëtitia, préparatrice en pharmacie, conseillère en soins holistiques.

Chauche Cindy, Maître Reiki Usui, conseillère en fleurs de Bach, interprète animalier.

Casset Christine, Formatrice en développement relationnel, Psycho-praticienne spécialisée en EFT, interprète animalier.

Dietrich Sylvie, Comportementaliste canin agréée PDTE, naturopathe animalier, interprète animalier.

Ces personnes se répartissent les cours de pratique et de théorie détaillés dans le planning des formations.

- **Moyens techniques**

Les cours théoriques et pratiques auront lieu dans la salle de séminaire de l'établissement.

Les supports de cours théoriques seront donnés aux stagiaires à la suite du cours en format numérique.

En salle de séminaire, les cours seront donnés par nos enseignants à l'aide d'un support de cours type diaporama préparé par eux-mêmes diffusé via vidéoprojecteur.

- **Moyens d'encadrement**

Les stagiaires seront en continu encadrés par au moins un formateur qui leur donnera un cours.

Namasté dispose d'un contrat d'assurance couvrant ses activités auprès de Generali Assurances et il est demandé à chacun des stagiaires de présenter une attestation d'assurance responsabilité civile.

- **Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action de formation**

Il est demandé aux stagiaires dans le règlement de la formation, d'être présent au moins 90% du temps de la formation. C'est selon nous un minimum pour suivre de façon correcte la formation et en saisir toutes les connaissances essentielles.

Afin de s'assurer de l'assiduité des stagiaires, il y aura une feuille de présence à émarger à chaque jour de stage par les stagiaires.

- **Moyens d'appréciation des résultats de l'action de formation**

Les stagiaires seront évalués à l'écrit à la fin de la formation. Une moyenne de 10/20 est demandée aux stagiaires, si cette moyenne n'est pas atteinte, une épreuve de rattrapage sera organisée.

Les stagiaires ayant atteint la moyenne demandée recevront une attestation de réussite de la formation suivie.

- **Prérequis**

Les stagiaires doivent avoir le niveau de fin de scolarité obligatoire au minimum. Certains stages disposent d'autres prérequis précisés au cas par cas dans chacune des fiches descriptives des stages.

- **Validation des cursus**

Centre Namasté, formation au bien-être animalier

www.namaste-formation.com - centrenamasteformation@gmail.com

233 Route de la Vallée, 76 590 Torcy le Grand

N° Siret : 531 646 131 00031 - APE/NAF : 8532Z - TVA non applicable

Dispensé d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) et au répertoire des métiers (RM)

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 23 76 04963 76 auprès du Préfet de la région Haute-Normandie

Le centre Namasté propose de valider des cursus de formation.

Il s'agit d'un diplôme global et thématique qui est remis au stagiaire dès qu'il a suivi une liste de stages déterminée pour chacun des cursus. Chaque cursus est constitué d'une liste de stages imposés qui forment un tronc commun et d'une liste de stages au choix qui permettent au stagiaire de déterminer une à deux options obligatoires pour compléter le tronc commun.

Dès lors que le stagiaire a participé à la totalité de la liste des stages du tronc commun et des options qu'il a choisis, lui est remis le diplôme portant l'intitulé du cursus qu'il a choisi dans son contrat de formation.

Centre Namasté, formation au bien-être animalier

www.namaste-formation.com - centrenamasteformation@gmail.com

233 Route de la Vallée, 76 590 Torcy le Grand

N° Siret : 531 646 131 00031 - APE/NAF : 8532Z - TVA non applicable

Dispensé d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) et au répertoire des métiers (RM)

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 23 76 04963 76 auprès du Préfet de la région Haute-Normandie